

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2014

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 – Election d'un délégué de la commune au sein du conseil d'administration d'APPUIE

II – FINANCES

2.1 – Allocations – Subventions 2014

2.2 – Subventions aux associations : conventions 2014

2.3 – Syndicat mixte du Hautacam – Emprunts – Caution de la Ville de Lourdes

2.4 – Château-Fort et son Musée Pyrénéen – Funiculaire du Pic du Jer / Société ACTL Citybus : conventions 2014

2.5 – Château-Fort et son Musée Pyrénéen – Funiculaire du Pic du Jer – Vente de billets couplés convention 2014 avec l'EPIC – Office de Tourisme

2.6 – Château-Fort et son Musée Pyrénéen – Funiculaire du Pic du Jer – Hautes-Pyrénées tourisme environnement (HPTE) – La boutique des Hautes-Pyrénées : convention de mandat 2014

2.7 – Vente de billets pour le Château-Fort et son Musée Pyrénéen – Funiculaire du Pic du Jer : avenant à la convention 2014 avec la Société Bigourdane d'Activités Touristiques (SOBAT)

2.8 – Château-Fort et son Musée Pyrénéen / Funiculaire du Pic du Jer / VTL Petit Train vente de billets du petit train touristique : convention 2014

2.9 – Services publics – Tarifs 2014 : modification

2.10 – Mise en gestion déléguée du cinéma municipal : avenant n° 1 de prolongation du contrat du 6 juin 2014 au 6 novembre 2014

2.11 – Espace vert du centre aéré de Lourdes : conditions de mise à disposition

2.12 – Mandat spécial du Conseil Municipal en vue d'un déplacement en Italie

2.13 – Adhésion à l'Association des petites villes de France

III – TRAVAUX

3.1 – Transfert de la compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées

IV – SPORTS

4.1 – Arrivée de l'étape du tour amateur – Dimanche 20 juillet 2014 et arrivée de la 18^{ème} étape du tour de France 2014 – Etape Pau / Hautacam le 24 juillet 2014 : convention de partenariat

4.2 – Sports : affectation de crédits – Décision budgétaire modificative n° 2014-01

4.3 – Ajout de la compétence « Equipements sportifs d'intérêt communautaire » à la Communauté de Communes du Pays de Lourdes : approbation du transfert du complexe aquatique

V – URBANISME

5.1 – Chaufferie bois et réseau de chaleur du pôle Alexandre Marqui : demande de subventions

5.2 – Forêts communales : programme des travaux 2014

5.3 – Emplacement réservé n° 55 – Parcelle cadastrée section BR n° 51 chemin de Lourdes à Sarsan

6.1 – Décisions du Maire : compte rendu